Conseil Supérieur de la Pêche

PÊCHE DE LA TRUITE DE MER
RÉSULTATS DE LA SAISON 1994

Le dispositif de contrôle des captures de truites de mer, instauré officiellement en 1992, a été reconduit sous les mêmes formes en 1994. Il a pour objectif de mieux connaitre, par la déclaration des captures et la tenue de carnets de pêche, l'importance et les modalités de l'exploitation de la truite de mer en domaine fluvial.

La connaissance des captures et du rendement de la pêche est en effet un élément important de la gestion des populations :

- elle constitue l'un des seuls indicateurs d'abondance disponibles sur les rivières non équipées de dispositif de contrôle et contribue à l'évaluation des résultats des opérations d'aménagement ;
- elle permet de mieux cerner l'activité de pêche et son poids socio-économique ;
- elle est le principal instrument de mesure et d'ajustement des dispositions réglementaires, permettant de juger de leur efficacité et de leur intérêt pour le pêcheur (prolongation automnale par exemple).

La déclaration ne concerne pour l'instant que les rivières du Nord-Ouest sur lesquelles les stocks sont importants et bien caractérisés, la pêche particulièrement active et des dispositions réglementaires spécifiques en place depuis 1986 (prolongation automnale, prolongation 2 heures après le coucher du soleil).

LES RIVIERES A TRUITES DE MER DU NORD-OUEST

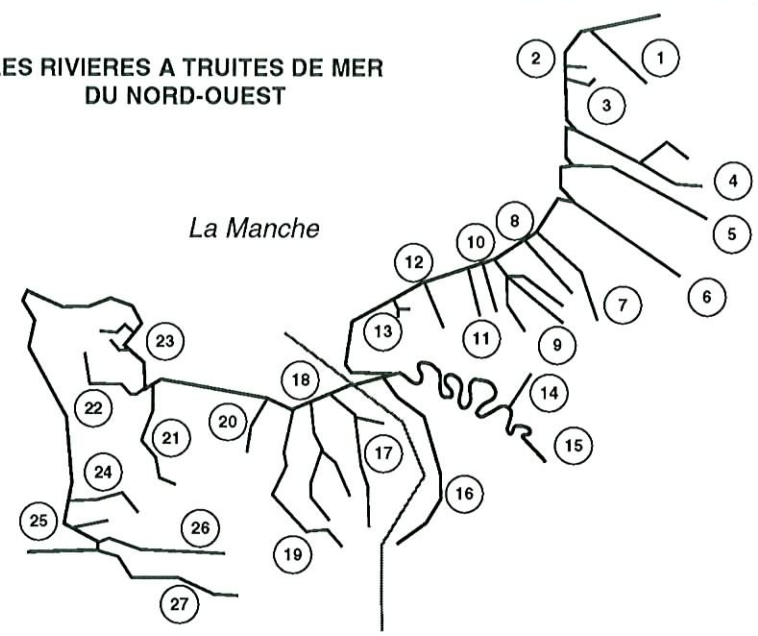

1	Aa	8	Yères	12	*Durdent*	19	*Orne*	25	Thar
2	Slack	9	*Arques*	13	*Valmont*	20	*Seulles*	26	Sée
3	Liane		Eaulne	14	Andelle	21	*Vire*	27	Sélune
4	Canche		Béthune	15	Seine	22	Douve		
5	Authie		Varenne	16	Risle	23	Sinope		
6	Somme	10	Scie	17	*Touques*		Saire		
7	*Bresle*	11	Saâne	18	*Dives*	24	Sienne		

en italique et souligné : rivières bénéficiant de la prolongation automnale et de la pêche 2 h après le coucher du soleil..

Départements	Nombre de timbres truite de mer vendus
Pas-de-Calais	333
Somme	149
Seine-Maritime	321
Eure	13
Calvados	769
Orne	16
Manche	259
TOTAL NORD-OUEST	1860
TOTAL FRANCE	2350

Les ventes de timbres "truite de mer" dans le Nord-Ouest représentent régulièrement 80% du total national.
Elles sont en baisse régulière, d'environ 10% par an, depuis 1989.

En 1994, **171** pêcheurs ont participé à la campagne de déclaration (74 par la déclaration en cours de saison, 44 en tenant un carnet de pêche et 53 en faisant les deux), soit **9%** des pêcheurs ayant acquitté la taxe "truite de mer".

414 truites de mer au total ont été déclarées (dont 322 par les enveloppes-réponse adressées au Centre de Traitement en cours de saison) sur un total estimé de **1100 à 1450** captures ; 93 % des déclarations proviennent des 5 rivières (classées par ordre d'importance décroissante): TOUQUES, ARQUES, CANCHE, BRESLE et AUTHIE.

A noter : à partir de 1995, les conditions d'exercice de la pêche des poissons migrateurs sont fixées par les préfets sur proposition des **Comités de Gestion des Poissons Migrateurs**, et non plus par le Ministre de l'Environnement.
Les Comités de Gestion des Poissons Migrateurs, institués par le décret 94-157 du 16 février 1994, sont mis en place par bassin (un pour Artois-Picardie, un pour Seine-Normandie) ; ils regroupent des représentants de toutes les catégories de gestionnaires concernées par la gestion des migrateurs : pêcheurs amateurs et professionnels en eau douce et en estuaire, élus départementaux et régionaux, administrations, propriétaires riverains ; ils sont chargés de préparer les plans de gestion par bassin (connaissance des stocks et de l'exploitation, soutien des effectifs, conditions d'exercice de la pêche, orientations de protection et de gestion des milieux aquatiques) et de veiller à leur mise en oeuvre.

LA SAISON DE PÊCHE 1994 EN HAUTE-NORMANDIE, PICARDIE ET ARTOIS

LES CAPTURES DÉCLARÉES AU CENTRE NATIONAL DE TRAITEMENT

168 truites de mer ont été déclarées par 68 pêcheurs essentiellement sur Arques, Canche, Bresle et Authie.

RIVIERES	DECLARATIONS VOLONTAIRES			
	Nbre timbres vendus	Nombre de pêcheurs	Nombre de captures	Captures estimées
Canche	265	21	44	300 - 350
Authie	68	16	30	75 - 90
Somme	27			?
Bresle	267	17	31	100 - 150
Yères	6			?
Arques	78	9	54	140 - 150
Sâane				?
Durdent	33	3	5	?
Valmont	7	2	4	?
Seine	52			?
Andelle	2			?
Risle	11			?
TOTAL	**816**	**68**	**168**	**> 700**

LE PANIER DU PÊCHEUR

(d'après les carnets de pêche)

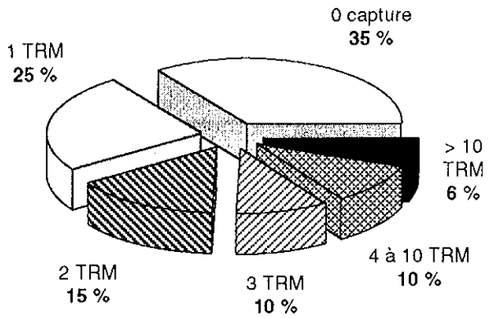

Les 52 pêcheurs qui ont tenu un carnet ont capturé en moyenne **2,4** truites de mer au cours de la saison (de 0 à 26).

La proportion des pêcheurs qui n'ont pris aucun poisson est sans doute sous-évaluée : des enquêtes antérieures sur un échantillon de pêcheurs plus large situeraient à environ 50% la part des bredouilles.

LE TEMPS PASSÉ POUR LES CAPTURES

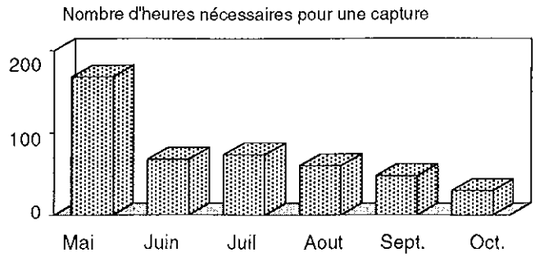

Les pêcheurs qui ont tenu un carnet sont sortis, en moyenne, 42 fois (140 h. de pêche) pour capturer un peu plus de 2 truites de mer dans la saison.

Il faut en moyenne, comme les années précédentes, 57 heures pour capturer une truite de mer (22 heures sur l'Arques, 65 heures sur Canche et Authie, et 98 heures sur la Bresle !)

Le rendement, très faible en mai, s'améliore nettement dès le mois de juin et progresse jusqu'en octobre où il ne faut plus que 29 h en moyenne pour capturer une truite.

La plus grosse truite (voir ci-contre) a été capturée sur l'Arques le 14 septembre. Elle mesurait 96 cm et pesait près de 8 kg. Elle était âgée de 8 ans 1/2 et s'était reproduit 6 fois.

La plus petite, 35 cm et 300 g, a été capturée sur la Valmont.

Taille et poids moyens des poissons déclarés :

59,5 cm et 2,7 kg.

Le rapport des sexes est de 2 femelles pour un mâle, cette prépondérance des femelles étant classiquement observée chez la truite de mer.

Nombre de captures déclarées par mois

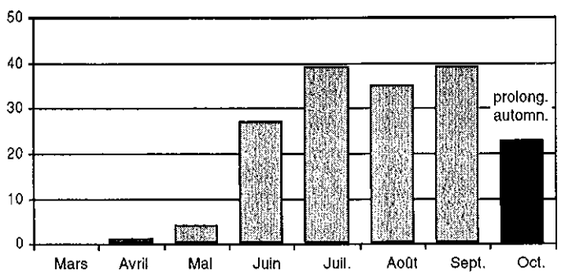

Juin marque véritablement le début de la saison, avec un maximum de juillet à septembre. Le creux constaté en août les années précédentes n'apparaît pas en 1994. Le fléchissement observé en octobre est surtout dû au fait que la prolongation automnale n'est pas en vigueur sur tous les cours d'eau.

Le rendement des appâts utilisés

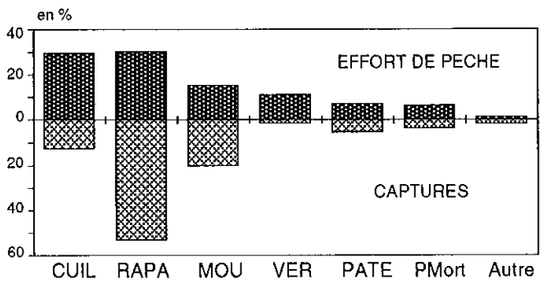

Cuiller et rapala sont les appâts les plus utilisés, mais le rapala a permis 4 fois plus de captures que la cuiller. La mouche est 3ème pour l'utilisation, mais devance la cuiller pour les captures. Le ver est le moins performant. Toutefois, le savoir-faire du pêcheur est sans-doute essentiel dans le rendement d'un appât.

LA BRESLE : DISPOSITIF DE CONTRÔLE ET PÊCHE A LA LIGNE

L'existence d'un dispositif de contrôle des poissons de montée à EU (76) permet d'obtenir de nombreuses informations sur les populations (effectifs, caractéristiques, rythmes de migration), de mieux comprendre leur fonctionnement et, au final, de savoir quelle part peut être prélevée par la pêche sans mettre en péril la pérennité du stock.

Nombre de truites de mer capturées par année

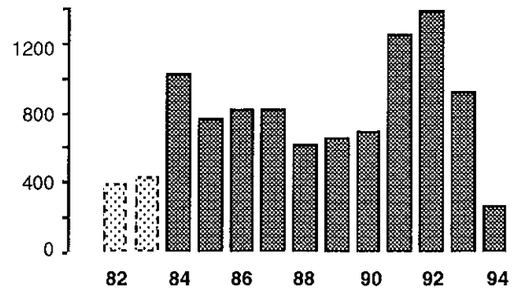

1994 est la plus faible année depuis 1984 : 259 truites de mer ont été contrôlées, soit environ *700 truites* réellement remontées. Les effectifs de saumons controlés sont également les plus faibles : 31, soit environ 80 réellement remontés.

Les excellentes remontées de 1991 et 1992 ne se sont pas traduites par des productions de smolts (jeunes truites de mer partant effectuer leur croissance en mer) en conséquence. La remontée "moyenne" d'adultes en 1990 (moitié moins que 92) a produit autant de smolts (environ 5500).

Ce qui signifie :

- que la rivière n'est actuellement pas capable de dépasser un certain seuil de production de smolts, quel que soit le nombre de reproducteurs ; l'augmentation de la capacité d'accueil du milieu (par l'amélioration de la libre-circulation et la restauration des frayères) est absolument indispensable au développement de la population de migrateurs
- qu'il n'est pas justifié de limiter les captures par pêche à la ligne. C'est dans ce sens qu'ont été proposées et retenues les conditions d'exercice de la pêche en 1995 : généralisation de la prolongation automnale, forte extension pour la pêche de nuit (2 heures après le coucher du soleil).

Nombre de truites de mer capturées par 15 jours

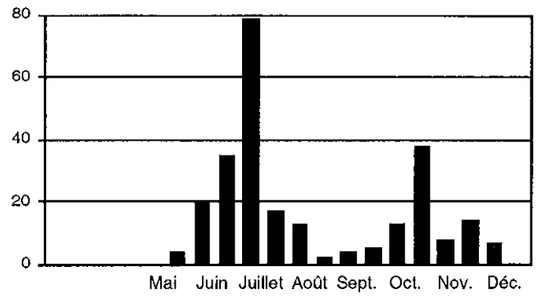

La remontée des adultes se fait en deux vagues, avec une très forte dépression estivale en dépit d'un débit resté soutenu.

Comme les autres années, le pic de remontée est situé entre mi-juin et mi-juillet.

Part du stock exploitée

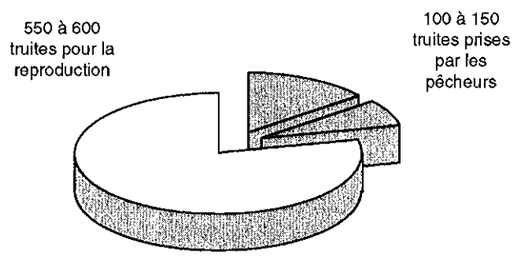

Le taux d'exploitation, par pêche à la ligne, de la population de truites de mer entrant en rivière est compris entre 14 et 21 %. Il est supérieur aux années précédentes.

(1) si vous le désirez, vous pouvez obtenir la lettre d'information Basse-Normandie sur simple demande, à :
Conseil Supérieur de la Pêche Centre National de Traitement des Captures 84, route de Rennes 35510 CESSON-SEVIGNE

LA SAISON DE PECHE 1994 EN BASSE-NORMANDIE

LES CAPTURES DECLAREES AU CENTRE NATIONAL DE TRAITEMENT

154 truites de mer ont été déclarées par 59 pêcheurs essentiellement sur la Touques.

RIVIERES	DECLARATIONS VOLONTAIRES Timbres vendus	Nombre de pêcheurs	Nombre de captures	CAPTURES ESTIMEES
Touques	533	47	141	500-700
Dives	114	0	0	?
Orne	124	0	0	20
Vire		3	3	25
Sinope		0	0	?
Saire	273	0	0	?
Sienne		2	2	?
Sée		3	4	?
Sélune		4	4	?
TOTAL	1044	59	154	> 660

LE PANIER DU PECHEUR
(d'après les carnets de pêche)

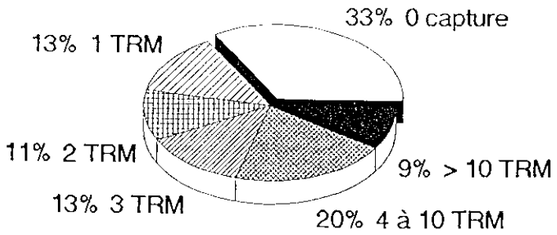

Les 45 pêcheurs qui ont tenu un carnet de pêche ont capturé en moyenne 3,4 truites de mer au cours de la saison (de 0 à 26).
La proportion des pêcheurs qui n'ont pris aucun poisson est sans doute sous-évaluée : des enquêtes antérieures sur des échantillons de pêcheurs plus larges situent à environ 50 % la part des bredouilles.

Taille et poids moyens des poissons déclarés : 53,3 cm - 1,8 kg
La plus grosse : 81 cm - 6,5 kg sur la Touques
Rapport des sexes toujours de 2 femelles pour 1 mâle

Modes de capture des prises déclarées

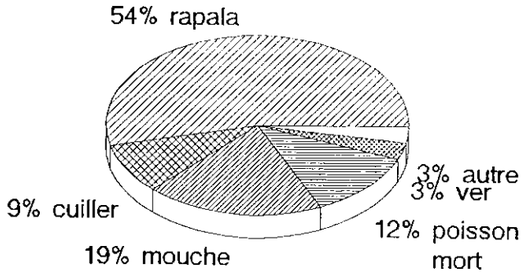

Plus d'une capture sur deux a été réalisée au rapala, et une truite de mer sur cinq a été prise à la mouche.

Le temps passé pour les captures

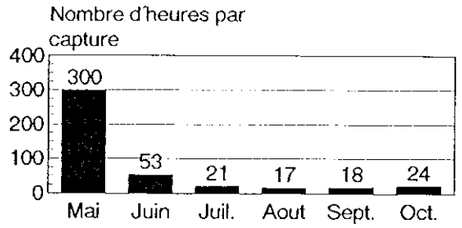

Les pêcheurs qui ont tenu un carnet de pêche sont, en moyenne, sortis 23 fois (89 heures de pêche).
Le rendement, très faible en mai, au début des remontées, s'améliore nettement dès le mois de juin et devient maximal cette année en août-septembre. La pêche d'octobre n'a par contre pas été favorisée par les multiples mouvements d'eau.

Nombre de captures déclarées par mois

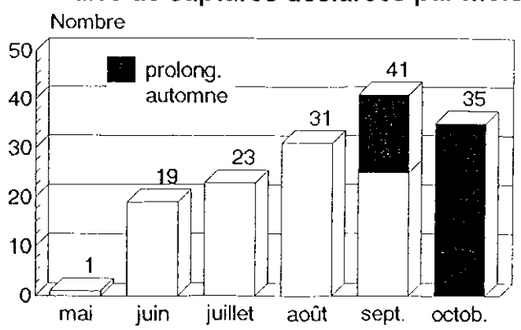

Juin marque véritablement le début de la saison de pêche, avec une progression régulière jusqu'en automne. La prolongation automnale fournit cette année 34 % des déclarations annuelles, proportion plus faible que les années précédentes du fait des captures soutenues en août-septembre, favorisées par un débit estival soutenu.

Année de naissance des poissons capturés

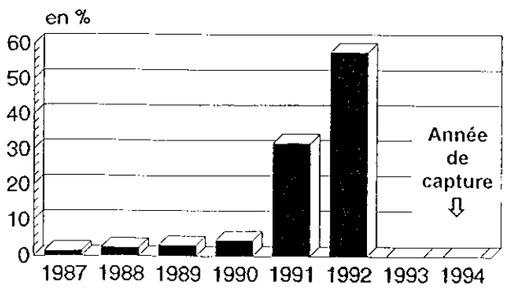

90 % des truites capturées sont nées en 1991 (32 %) et 1992 (58 %). La prédominance des poissons de 2,5 ans marque une tendance au rajeunissement, avec notamment cette année une majorité (53 %) de sujets smoltifiés à un an.

LA TRUITE DE MER SUR LA TOUQUES
- LE RENDEMENT DE LA PECHE -

Le rendement des appâts utilisés

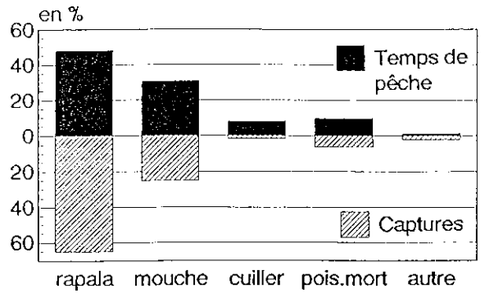

Le rapala est toujours l'appât le plus utilisé et le plus performant, mais la saison semble avoir été assez propice à la pêche à la mouche dont le rendement arrive en seconde position.

Nombre moyen de captures par pêcheur et par saison

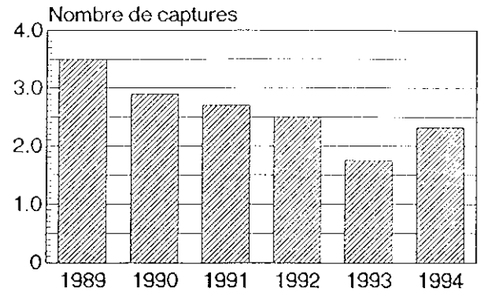

Avec une moyenne de 2,3 truites de mer par pêcheur, la saison s'avère nettement meilleure que la précédente, mais poursuit néanmoins la tendance à la baisse observée depuis 1989.
Le rendement moyen est en 1994 de 24 heures de pêche par truite de mer capturée.

- SUIVI DES REMONTEES SUR LA CALONNE -

374 truites de mer ont été contrôlées par échantillonnage bi-hebdomadaire, ce qui correspond à un contingent annuel estimé à 1300 poissons., avec une légère augmentation des effectifs d'adultes géniteurs et une diminution des finnocks.

La première vague migratoire, de mai à août, est toujours la plus importante, avec un pic fin juin-début juillet. La remontée d'automne vers les frayères a été très précoce du fait de l'exceptionnelle douceur du mois de novembre.

Remontées par quinzaine

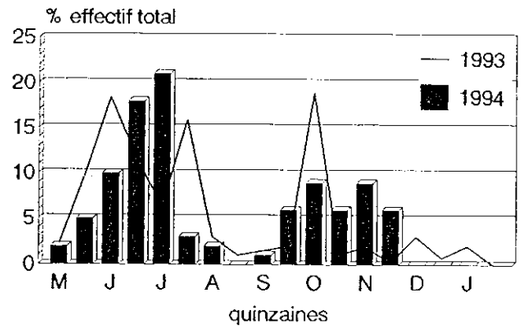

Répartition des tailles

Les tailles varient de 27 à 79 cm pour une moyenne de 53,5 cm, supérieure à celle de 1993 en raison de la moindre proportion de finnocks, 2,5 fois moins nombreux.

Tailles moyennes selon l'âge de mer :
- finnock (quelques mois de mer) : 34 cm
- 1+ de mer (deux saisons de mer) : 49 cm
- 2+ de mer (trois saisons de mer) : 59 cm
- 3+ de mer (quatre saisons de mer) : 64 cm
- 4+ de mer (cinq saisons de mer) : 68 cm
- 5+ de mer (six saisons de mer) : 70 cm

Les remontées 1994 comportent une forte proportion de poissons à fraies multiples, 41 % des individus s'étant déjà reproduits de 1 à 5 fois.

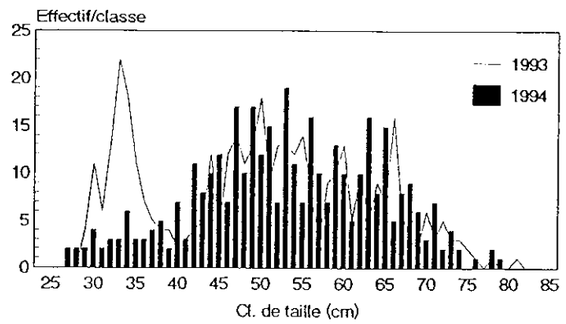

ELEMENTS DE BIOLOGIE DE LA TRUITE DE MER

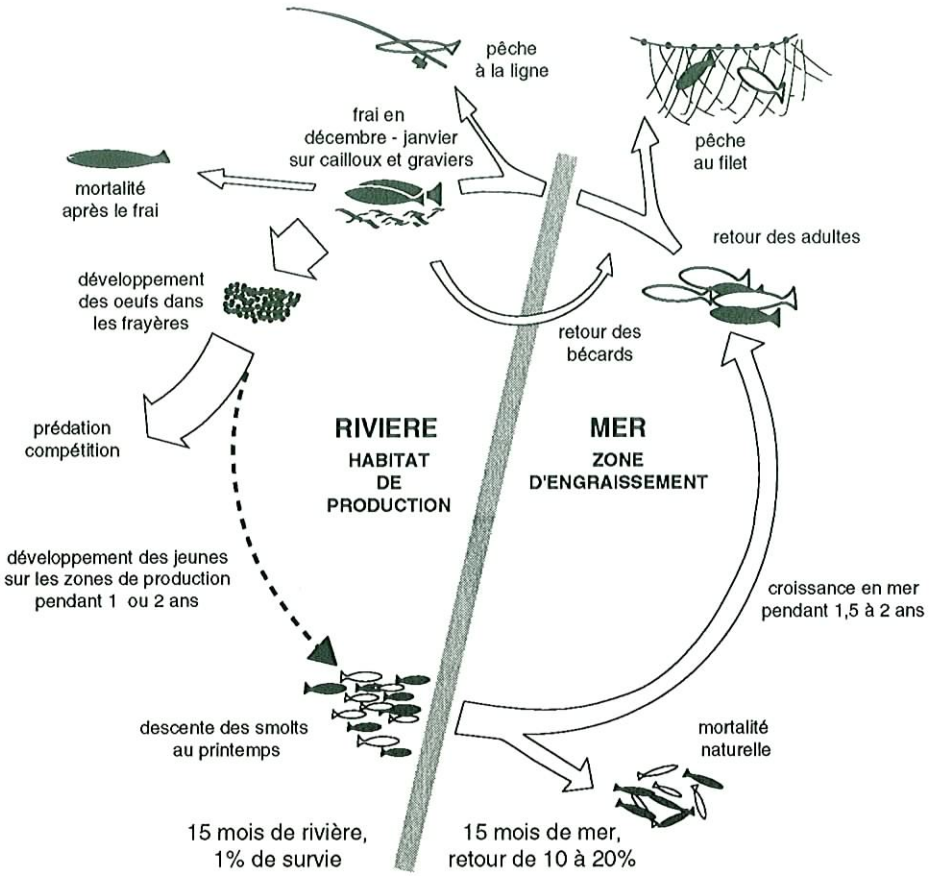

LE CYCLE BIOLOGIQUE DE LA TRUITE DE MER

Les truites de mer capturées dans le Nord-Ouest sont âgées majoritairement de **2,5 à 3,5 ans** (années de naissance 91 et 92 pour les poissons remontés en 94).

- 70% des poissons capturés en Nord-Seine et 53% en Sud-Seine ont passé 1 an en rivière avant de gagner la mer.
- les 3/4 des truites de mer capturées en 94 sont issues de la descente de smolts 1993 (15 à 18 mois de vie en mer).
- les poissons à long séjour marin (plus de 2 années en mer sans retour à la rivière) représentent 12% des captures au nord de la Seine, moins de 1% au Sud. Ce sont des sujets de grande taille : 60 à 80 cm - 3 à 6 kg.
- en revanche, les finnocks, de petite taille, qui reviennent en rivière l'année même de leur dévalaison, sont très rares en Nord-Seine mais représentent 12% des captures en Sud-Seine.
- 11 (en N.S.) à 16% (en S.S.) des poissons se sont déjà reproduits, de 1 à 4 fois, les années précédentes.
- les poissons les plus vieux capturés en 94 ont 8,5 ans (nés en 1986).

NORD-SEINE = Haute-Normandie, Artois, Picardie
SUD-SEINE = Basse-Normandie

LES ECAILLES

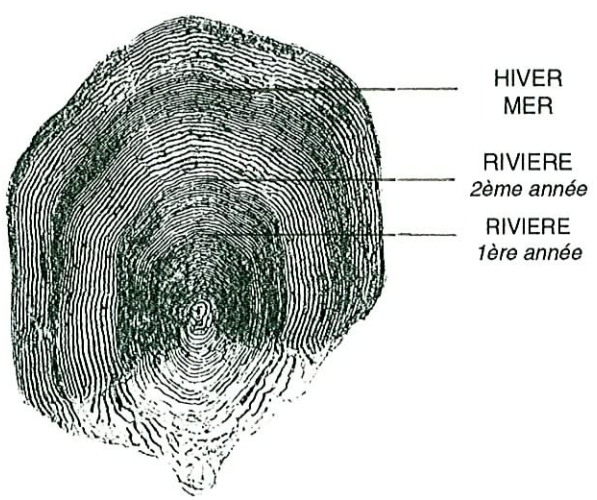

Ce poisson est âgé de 3,5 ans ; il a passé 2 années en rivière (circuli serrés de la partie centrale) et 1 an 1/2 en mer (groupe d'âge 2 - I+) ; l'hiver en mer est nettement marqué par l'anneau sombre situé dans le 1/3 supérieur.

La lecture des écailles - *la scalimètrie* - permet de déterminer l'âge et l'histoire du poisson : années passées en rivière et en mer, nombre de reproductions effectuées.

La croissance du poisson se marque sur la partie antérieure de l'écaille (incluse dans le derme) par des stries concentriques ou *circuli*. Lorsque la croissance est rapide, les stries sont espacées ; lorsqu'elle se ralentit, en hiver, les circuli se resserrent et forment un anneau plus foncé appelé *annulus*. Le nombre de ces anneaux donne l'âge du poisson.

Les circuli sont fins et peu espacés en rivière, épais et largement espacés en mer.

Marques de frai
Durant la maturation sexuelle, le poisson ne s'alimente plus, parfois pendant plusieurs mois, et puise sur ses réserves ; cela se traduit sur l'écaille par une forte érosion en bordure.
La marque de frai apparaît, l'année suivante, sous la forme d'une ligne de coupure continue, témoignant de l'usure de l'écaille, suivie d'une forte reprise de croissance (lorsque le poisson regagne la mer) ; on a relevé jusqu'à 6 marques de frai successives sur les poissons les plus vieux capturés dans le Nord-Ouest.